

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Assuré :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie

N° P19-

067793

Optique

65089

Autres

entaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6408

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LOUHIBI

MOHAMMED

Date de naissance :

13.3.63

Adresse :

HALY

Tél. : 06 557 22 315

Total des frais engagés :

7065,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

06/01/2011

Nom et prénom du malade :

LOUHIBI

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

LOUHINE E

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous ce caractère confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 25/03/2011

Signature de l'adhérent(e) :

Louhine E

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06 JAN 2021		14-50	305,-	Leur CHAUFFEUR BIBI BOUC Elie Ange Sal. Abdalmoula Etage - Casablanca 15/05/22 8:04

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 ARMAGNAC Dr. LUCAS 8, Bd. Gambetta Tél: 05 62 00 00 00	06.01.21	765,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. Saïd CHRAIBI

Professeur en Cardiologie
de la Faculté
de Casablanca

Ancien Médecin de l'Armée
Spécialiste des maladies du cœur et des vaisseaux

Maphar
Bd Aïkizia N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V : 114,10 DH

Cardiologie adulte 6 118001 183104
Hypertension artérielle - Echographie
Holter tensionnel - Holter rythmique - Epreuve d'effort

الدكتور سعيد الشرابي

من القلب
نفیات جنیف

Maphar
Km 10, Route Côtière 111,
Ql Zenata Ain sebas Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V : 114,10 DH

القلب والسر

118001 183104

الشخص بالصدى - الولطير - الشخص بالجهد

Ordre d'Exploration Cardia 2

Maphar
Km 10 Route Côtière 111,
Ql Zenata Ain sebas Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V : 114,10 DH

مخطط الدموي

Casablanca le : 06 JAN 2011

W. Louli Si Héel
PHARMACIE

14010057

6 118001 130276
COSYREL 5mg/10mg
30 comprimés pelliculés sécables
PPV : 98,10 DH
Servier Maroc - Casablanca

98,10 x 30 1/2

1 - 0 -

14010057

6 118001 130276
COSYREL 5mg/10mg
30 comprimés pelliculés sécables
PPV : 98,10 DH
Servier Maroc - Casablanca

114,10 x 30 1/2

88 1/2 1/2 1/2 1/2
1/2 1/2 1/2 1/2
1/2 1/2 1/2 1/2
1/2 1/2 1/2 1/2

14010057

6 118001 130276
COSYREL 5mg/10mg
30 comprimés pelliculés sécables
PPV : 98,10 DH
Servier Maroc - Casablanca

مركز عبد المؤمن - تقاطع شارع عبد المؤمن وشارع عبد الله العماري (فوق مقرني المدينة)، الدار البيضاء
Abdelmoumen Center - Angle Bd Anoual et Bd Abdelmoumen, 5ème étage n°504 (au dessus du café Le Medina), Casablanca
nail : sdchraibi@gmail.com - Urgences : 06.64.476.471 - Tel/Fax : 05 22 86 00 46 - 05 22 86 04 46
الهاتف / الفاكس : 05 22 86 04 46

Dr. Saïd CHRAIBI
Professeur en Cardiologie
Centre Abdelmoumen
et Anoual, 5ème étage, n°504
Tél : 05 22 86 04 46

43.00 x 3

31 Anglais r

115

0 - 1 - 0

~~76560~~

Zay

Professeur M. T. Beldi
CARDIOLOGUE
Spécialiste en Cardiologie et Angéiologie
et Angiologie à la 1^{re} Etage - Casablanca
Tél: 05 22 86 03 46 / 05 22 86 04 4

PHARMACIE ZIRAOUI
Dr M. T. Beldi
236, Bd Ziraoui N° 2 - Casablanca
Tél: 07 00 86 11 00

PPV: 43DH00
PER: 11/22
LOT: J3043

PPV 43DH00
PER 09/22
LOT J2428

bottu s.a.
82, Allée des Chameaux - Att. Sidiha C
S. Bouchouch - Pharmacien Responsable

PPV: 43DH00
PER: 11/22
LOT: J3043



36.142

0.05-35 Hz F50

25 mm/s

FC: 82/min 10 mm/mu

U3

aVF

III

U2

aVL

II

U1

aVR

I



AT-1 2.05

154 / 108
66

FC: 82/min

Nom pat.:

No pat.:

Rge:
Sexe:Taille:
cmTR:
mmHg

Med:

Poids:
kg

